

## Marais de Giez Faverges et Doussard [1]

### FICHE D'IDENTITE :

☐ Superficie : 77 ha

☐ Communes : Giez, Faverges, Doussard

☐ Altitude : 460 m

Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope.

Site Natura 2000 « Cluse du lac d'Annecy ».

ZNIEFF type I.

### Contexte paysager et écologique

Placé le long de la voie verte qui relie Annecy à Albertville, le marais de Giez, Faverges et Doussard est au coeur d'un corridor biologique entre les massifs montagneux des Bornes et des Bauges. Ses intérêts sont multiples : il offre une voie de passage pour les animaux, accueille une flore diversifiée et permet une activité agricole ainsi que touristique grâce à l'attrait de ses paysages. La gestion et la préservation du site sont rendues possible par les acquisitions réalisées par le CEN74-Asters, le Conservatoire du Littoral et la Fondation pour les Habitats de la Faune Sauvage.

### Patrimoine naturel

Situé à une vingtaine de kilomètres au sud d'Annecy, le marais est traversé par l'Eau morte, principal affluent du lac d'Annecy.

Il est constitué d'une mosaïque de milieux : prairies à molinie, roselières terrestres, tourbières, aulnaie, rivière et écoulements.

Tous ces milieux abritent une flore originale : 400 espèces ont été recensées dont certaines espèces d'orchidées rares et menacées.

Il abrite, par exemple, le Liparis de Loesel, espèce végétale d'intérêt communautaire ou Linaigrette grêle, l'une des plantes les plus rares du département !

A noter, une très belle station de Rocambole localisée à la marge de la zone du marais.

Dans le marais, ce ne sont pas moins de 354 espèces animales qui ont été recensées, dont 7 espèces d'oiseaux particulièrement intéressantes

comme le Martin-pêcheur, la Pie-grièche écorcheur et le Milan Noir.

On notera aussi la présence, aux abords de l'Eau Morte, du Castor qui a fait l'objet d'une réintroduction en 1972 en du site.

Enfin, les inventaires réalisés ont permis d'identifier une trentaine d'odonates (libellules) dont l'exceptionnel Agrion de Mercure

### Gestion et sensibilisation

Le CEN74-Asters est propriétaire de près de 10 hectares. Les conventions d'usages signées avec différents propriétaires permet d'intervenir sur plus de 24 hectares.

La gestion du marais intègre des actions telles que :

-☐ Restauration pluriannuelle du bas-marais par broyage, puis fauche tardive par moitié chaque année. Les produits de fauche sont utilisés en agriculture.

☐- Deux mares ont été creusées pour améliorer les capacités d'accueil des amphibiens et des odonates

-☐ Actions menées en collaboration avec les chasseurs et les agriculteurs pour limiter les dégâts causés par les sangliers

**Date de publication sur le site :** Jeudi, 11 Juin, 2020

## CEN Haute-Savoie

84 route du Viéran, PAE de Pré-Mairy  
74370 Pringy

[04 50 66 47 51](tel:0450664751)

[Envoyez un email](#)

## Infos complémentaires

- [Marchés publics](#)
- [Espace presse](#)
- [Recrutement](#)
- [Contact](#)
- [Accueil](#)
- [Plan du site](#)
- [Mentions légales](#)

**URL source:** <http://www.cen-haute-savoie.org/marais-giez-faverges-doussard>

### Liens

[1] <http://www.cen-haute-savoie.org/marais-giez-faverges-doussard>